



**CRDH**

CENTRE DE RECHERCHE SUR LES DROITS  
DE L'HOMME ET LE DROIT HUMANITAIRE



**FONDATION RENÉ CASSIN**

Institut International des Droits de l'Homme  
International Institute of Human Rights

## **REFONDER LES DROITS DE L'HOMME DES CRITIQUES AUX PRATIQUES**

*Les critiques formulées à l'encontre des droits de l'homme resurgissent dans la pensée contemporaine. Emanant du champ des études politiques, philosophiques, sociologiques, ou même historiques, ces critiques, parfois contradictoires entre elles, imputent aux droits de l'homme une large part des travers des sociétés actuelles en dénonçant à la fois leur légitimité, leurs finalités et fonctions, et leurs effets sur nos formes de vie.*

*Le discours juridique en est, à quelques exceptions notables et souvent anciennes, étrangement absent. Non seulement les critiques des juristes à l'encontre des droits de l'homme n'atteignent pas le degré de virulence de celles des autres champs disciplinaires, mais ces derniers ne se préoccupent guère non plus d'étayer leurs reproches par des analyses du discours juridique. Est-ce à dire que derrière la critique des droits de l'homme se dissimule celle de l'emprise du droit comme moyen de régulation sociale ? Les critiques sont-elles vérifiées en pratique dans la manière avec laquelle les droits de l'homme sont protégés et dans les solutions dégagées par les juges ?*

*En ce que les droits de l'homme occupent à l'évidence une place centrale dans le champ juridique, l'objectif du présent colloque est de croiser les arguments mis en avant dans les différentes disciplines et d'éprouver les critiques à la réalité juridique. De cette étude pluridisciplinaire est attendue une réflexion pour proposer des pistes de refondation des concepts et techniques de protection des droits de l'homme.*

**18 et 19 janvier 2018**

**Centre Panthéon  
Salle des Conseils**

**12 place du Panthéon  
75005 Paris**

**18 janvier 2018**

**Propos introductifs  
14h-14h30**

**Edouard Dubout et Sébastien Touzé**, *Professeurs de droit public, Université Panthéon-Assas*

**Première Partie  
14h30-17h**

**Introspections : Radioscopie des critiques**

Président : **Laurence Burgorgue-Larsen**, *Professeure de droit public, Université Panthéon-Sorbonne*

14h30-14h50 : Les droits de l'homme rendent-ils idiots ? Etat des critiques en pensée politique

**Justine Lacroix**, *Professeure de science politique, Université libre de Bruxelles*

*Pause et débats*

15h40-16h10 : L'état de critiques dans le champ sociologique : qui critique ?

**Sarah Lambrecht**, *Référendaire, Cour constitutionnelle de Belgique et chercheuse, Université d'Antwerp, Research Group Government and Law*

16h10-16h30 : L'état des critiques dans le champ juridique : un déni ?

**Olivier de Frouville**, *Professeur de droit public, Université Panthéon-Assas*

*Débats*

**19 janvier 2018**

**Deuxième Partie  
9h30-12h30**

**Confrontations : Les critiques face à la réalité juridique**

Président : **Paulo Pinto de Albuquerque**, *Juge à la Cour européenne des droits de l'homme*

9h30-9h50 : L'anti-démocratie dans le contentieux des droits de l'homme (intitulé provisoire)

**Dominique Rousseau**, *Professeur de droit public, Université Panthéon-Sorbonne*

9h50-10h10 : L'individualisme dans le contentieux des droits de l'homme

**Xavier Bioy**, *Professeur de droit public, Université Toulouse Capitole*

*Pause et débats*

11h20-11h40 : Le communautarisme dans le contentieux des droits de l'homme

**Anne-Blandine Caire**, *Professeure de droit privé, Université Clermont Auvergne*

11h40-12h : Le populisme dans le contentieux des droits de l'homme

**Laurence Burgorgue-Larsen**, *Professeure de droit public, Université Panthéon-Sorbonne*

*Débats*

*Déjeuner*

### **Troisième Partie**

**14h30-17h30**

#### **Adaptations : Faire face aux critiques**

Président : **Jean-Paul Costa**, *Ancien Président de la Cour européenne des droits de l'homme, Président de la Fondation René Cassin – Institut international des droits de l'homme*

14h30-14h50 : Etayer les justifications juridictionnelles de la protection des droits de l'Homme ? Les cas du référé-liberté et du contentieux constitutionnel

**Véronique Champeil-Desplats**, *Professeure de droit public, Université Paris Nanterre*

14h50-15h10 : Faire évoluer les techniques d'adjudication des droits de l'homme ?

**Laurent Trigeaud**, *Maître de conférences en droit public, Université Panthéon-Assas*

*Pause et débats*

16h10-16h30 : Mobiliser les droits de l'homme au service des causes ? Hier, aujourd'hui, demain

**Danièle Lochak**, *Professeure émérite de droit public, Université Paris Nanterre*

*Débats*

#### **Propos conclusifs**

Jean-François Kervégan, *Professeur de philosophie, Université Panthéon-Sorbonne*